



Kelou Ar Vro

bulletin municipal de Peumerit - n°30 - octobre 2014

Sommaire : 1 Edito / Travaux école - 2 Repas seniors / Bruded / Recensement - 3 Kermesse / Ombres et lumières - 4 Archéologie / Soldat Pierre Nicolas - 5 Galoche / Salle jeunesse / Feux de jardin - 6 Etat civil / Déclaration ruches / Saison Dihun

Editorial

Le temps de la rentrée est arrivé avec ses réalisations et aussi tous ses projets pour la fin de l'année 2014 et le début de l'année 2015.

A la rentrée scolaire, 71 élèves ont rejoint l'école dans laquelle différents travaux ont été réalisés durant l'été (voir article ci-dessous). Mention particulière est faite à ce propos au personnel communal qui ne s'est pas ménagé afin de préparer au mieux cette rentrée scolaire.

Notre commune a la chance de pouvoir compter sur un bon nombre d'associations qui encadrent et animent la vie locale. N'oublions pas que ces associations n'existent que grâce à l'engagement des bénévoles qui donnent sans compter leur temps et leur énergie : les succès de la kermesse, du Fest-noz, de la fête de la chasse et de son repas champêtre, du tournoi de foot et du tournoi de galoche, les séances cinéma, tiennent d'abord et grâce aux efforts de nombreuses bonnes volontés, à l'esprit d'entraide et de dévouement. Une mention particulière à la galoche pour avoir assuré cette année l'organisation du 14 juillet. Les associations sont d'ailleurs un pivot essentiel pour assurer des animations créatrices de lien intergénérationnel ; la problématique étant : "Comment associer les

jeunes et les seniors lors de manifestations locales associatives ?".

L'été a été l'occasion de prendre le temps de visiter notre patrimoine local, tous les mardis à l'église Saint-Annouarn et les dimanches à la chapelle Saint-Joseph où de nombreux bénévoles assuraient les permanences.

En tant qu'adjointe aux affaires sociales, je tiens à mettre en lumière deux récentes actions.

Je souhaite tout d'abord remercier toutes les personnes présentes au **repas des seniors** et celles qui n'ont pu se joindre à nous, d'avoir répondu à l'invitation. Pour ma part, ce fut une belle découverte et je résumerai cette journée en trois mots : **amitié, rencontres et convivialité.**

Dans le cadre des actions pour rompre l'isolement, le CCAS de Peumerit, en partenariat avec ceux de Plonéour, Tréogat, Tréguennec, Plovan et Saint-Jean-Trolimon ainsi que le réseau gérontologique a participé samedi 11 octobre à la **journée intergénérationnelle.**

Pour terminer, je souhaite que le bulletin municipal reste un moyen de partage et de communication avec chacun des habitants et je suis fier de signer ici mon premier éditorial.

Isabelle TANGUY - 1^{ère} adjointe

Rentrée à l'école des 3 pommiers



Dalles neuves pour le jeu de cour

Des travaux conséquents ont eu lieu durant l'été. Avec la mise en réseau filaire des bâtiments de l'école par les services techniques, ce sont la classe maternelle, la bibliothèque, la 4^{ème} classe et la salle polyvalente qui sont ainsi connectées avec le serveur situé en salle des professeurs. La peinture de la classe de Marine Jégou, le changement des dalles de sécurité de la structure de jeu (voir photo) et le balisage de l'espace de sable par des poutrelles en bois ont été faits dans la foulée... Une réflexion est en cours pour le réaménagement de la cour à moyen terme pour rendre l'établissement accessible aux handicapés (exigences imposées par la loi).

Du côté des effectifs, ce sont 71 enfants qui ont été accueillis à la rentrée, encadrés par trois professeurs des écoles et une EVS (Emploi de Vie Scolaire) qui vient soutenir le travail de classe et la partie administrative de la direction. La directrice, Maryline Pogeant, en congé maternité, est remplacée par Heléna Lamour jusqu'en décembre.

L'équipe des agents a également été réorganisée par l'arrivée de Magalie Labousse qui œuvre sur les tâches de ménage et l'animation des temps périscolaires. Les Temps d'Activités Périscolaires sont organisés à présent autour de cinq groupes d'enfants encadrés par les quatre agents municipaux ainsi qu'un animateur extérieur.

Côté cantine, Lydie Marescaux, cantinière, a choisi d'être mutée à Quimper. La recherche de son ou sa remplaçante est en cours. L'équipe municipale tient à la remercier pour son travail et son engagement au service des enfants.

Par ailleurs, il est nécessaire d'être très vigilant sur le parking. Nous tenons à rappeler que le stationnement devant les barrières bleues n'est autorisé que pour le personnel de l'école (afin d'éviter les marches arrière dangereuses). Les "dépôts-minutes" juste devant le portail ne sont pas souhaitables car ils obligent alors parents et enfants piétons à contourner les véhicules. **Chacun de nous doit veiller à la sécurité avant tout confort personnel. Merci de votre compréhension.**

Repas des séniors : convivialité et bonne humeur

Comme chaque année à l'automne, la municipalité et son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont convié les séniors (personnes de plus de 70 ans) au traditionnel repas.

Celui-ci s'est déroulé le samedi 4 octobre au restaurant Coat Hellen à Plonéour Lanvern. 58 personnes ont répondu à l'invitation dont, nos deux doyens de la journée, Lisette Laudredou et Jean Le Hénaff, tous deux nés en 1925.

Cet évènement a été également l'occasion de présenter aux personnes âgées les nouveaux membres de la commission CCAS. Rien n'a manqué pour que ce moment de convivialité soit savouré pleinement : rencontres, échanges, chansons...

L'après-midi s'est poursuivi par une visite au parc botanique de Combrit où chacun s'est laissé guider par les mille et une senteurs qui envahissent les allées de ce jardin extraordinaire, composé de plus de 3500 espèces. La visite ne pouvait se terminer sans passer par le musée des minéraux afin d'admirer fluorites, gypses et autres roches rares.

Ce fut une journée remplie de joie et de bonne humeur. Que souhaiter de mieux que de se retrouver l'année prochaine ?



A Peumerit, c'est possible !

L'association **Bruded** (Bretagne Rurale et Urbaine pour un Développement Durable) organisait vendredi 27 juin une visite de la commune de Peumerit. Bruded est un réseau de collectivités bretonnes qui s'engage dans des réalisations concrètes de développement durable et solidaire. Cette visite, regroupant 35 personnes et principalement des élus, a fait partie d'une série de douze autres afin de partager les expériences.

Le but était de montrer des exemples concrets qui ont permis de redynamiser le bourg : la salle des galocheurs montée en autoconstruction, la salle polyvalente, le com-

merce Ty Mô Jet, la rénovation de l'ancien presbytère en logements à loyer modéré et en salles associatives.

Au-delà de redonner vie à un bâtiment à l'abandon, ces initiatives valorisent le patrimoine bâti au cœur du bourg : quatre logements sont loués, surtout par des jeunes ménages dans l'ancien presbytère.

Fier de sa population qui rajeunit, le maire a même constaté un record de natalité en 2013. Dix-sept naissances pour 800 habitants : « *La commune est située entre Quimper et la mer, proche des pôles d'activité, avec un foncier à prix modérés et attire donc les jeunes ménages* » explique Jean-Louis Caradec.

Selon Bruded, la politique menée par la municipalité a largement contribué à cette attractivité : accès au logement à travers, notamment, la rénovation du bâti ancien ; soutien au commerce local, avec l'appui de la Communauté de communes ; aménagement de lieux d'activités pour tous les âges en cœur de bourg ; implication des habitants dans la vie locale.

Echanger, partager, montrer que les choses sont possibles, y compris avec un budget limité, est l'objectif de ces visites organisées par Bruded.



Recensement 2015

Les opérations de recensement de la population auront lieu du **21 janvier 2015 au 20 février 2015**.

Comme toutes les communes de moins de 10 000 habitants, Peumerit fait l'objet d'une collecte exhaustive tous les cinq ans auprès de l'ensemble de sa population qui sera recensée par deux agents recenseurs.

Interlocuteur privilégié de l'INSEE pendant la campagne de recensement, un coordonnateur est chargé de l'encadrement de ces agents recenseurs, de la préparation en amont de la collecte et de son suivi en continu. C'est Marie-Pierre Bodéré directrice générale des services qui sera, une nouvelle fois, coordonnatrice.

Elle sera assistée de deux agents recenseurs dont les identités seront annoncées dans la presse après leur recrutement. Dès maintenant, les personnes intéressées peuvent contacter la mairie et déposer leur candidature au 02.98.82.91.51.

Attention aux arnaques téléphoniques !

On déplore en ce moment de nombreux appels téléphoniques de personnes se faisant passer pour les services d'Orange, d'EDF ou autres... Il ne faut pas donner suite et surtout ne jamais communiquer d'informations personnelles, ni bancaires.

Kermesse de l'école : une belle journée ensoleillée !

Une trentaine de bénévoles rassemblés autour de l'Association des Parents d'Elèves s'est mobilisée dimanche 22 juin afin de mettre en place les barnums et animer les différents stands de la kermesse : loterie, tombola, précis-foot, char à banc, brouette garnie, bouteille suspendue, chamboule-tout, jeu breton, structure gonflable pour les plus petits, pêche aux canards, pêche à la ligne et maquillage. Si la buvette a bien fonctionné en ce jour très ensoleillé, le stand crêpes-gâteaux a malheureusement été un peu délaissé.

Ayant lieu tous les trois ans, la kermesse est une animation attendue qui rassemble plus que les parents d'élèves. Nombre de Peumeritais participent également en donnant des lots.

Cette année, une initiative intéressante et nouvelle a pris place sur le podium de la communauté de communes, prêt pour l'occasion : les ATSEM de l'école et les intervenants des temps d'activités péri-scolaires ont préparé, avec chacun des quatre groupes, des prestations très appréciées par des parents venus nombreux.

Le bagad ar vro vigoudenn uhel a accompagné nos petits joueurs de djembé



Art et langages , ombres et lumières



Le vendredi 27 juin 2014, les enfants de l'école ont présenté un spectacle finalisant un travail en classe associant la découverte de la langue des signes, le langage corporel, l'éducation musicale, les arts visuels et les sciences.

Les enfants ont commencé par signer quelques phrases en langue des signes et ont interprété des chorégraphies tout en "ombres et lumières" à l'aide de boules lumineuses. Les élèves de CP/CE1 ont également "signé", chanté et dansé sur une chanson avec beaucoup d'application tandis que les CE2/CM1/CM2 ont évolué en rythme au son de leurs percussions corporelles. Les plus jeunes avaient préparé une vidéo de l'alphabet, chacun signant une lettre. Pour le final, ils se sont tous retrouvés pour une dernière chorégraphie avec chants, signes et ballons lumineux.

En première partie, la classe des CE2/CM1/CM2 a présenté deux pièces de théâtre préparées en classe.

Un spectacle rare très réussi de l'avis des parents venus en nombre à la salle polyvalente.

Un grand merci aux enseignantes et aux enfants !



alphabet des signes présenté par les élèves de maternelle

Nouveaux horaires de bibliothèque

lundi de 16 h 30 à 18 h
mercredi de 17 h 30 à 19 h
samedi de 10 h 30 à 12 h
dimanche de 10 h 30 à 12 h

Archéologie à Peumerit

Le potentiel archéologique de la commune de Peumerit est déjà bien connu depuis les prospections menées par Pierre Gouletquer (chargé de recherche au CNRS) et son équipe dans les années 1980/1990. Il va de pair avec un capital géologique très riche.



Exemple de roche de Peumerit : fragment de bracelet en schiste, hache polie en fibrolite et reproduction d'un anneau disque en serpentine par Jakez Quiniou.

Des découvertes récentes, mais aussi plus anciennes, suggèrent que ces richesses dans la variété du sous-sol peumeritois ont été exploitées dès la préhistoire.

Afin de le démontrer, un groupe de prospecteurs bigoudens, amateurs d'archéologie, se propose d'arpenter les parcelles agricoles de la commune en cette fin d'année 2014 (reconduction en fonction de la couverture des surfaces).

Cette recherche bénévole devrait permettre à terme à la commune de mieux connaître son patrimoine préhistorique.

Pour tout contact ou demande de renseignement : poulhazan-t29@orange.fr



Trois prospecteurs : Thierry Poulhazan, Jakez Quiniou, Jean-Pierre Toularastel.

Commémoration du 11 novembre 1914 - Armistice de la première guerre mondiale

Pour le centenaire de l'armistice, une exposition est en cours d'élaboration. Des documents sur le sujet sont peut-être en votre possession : lettres, photos de soldat, archives, etc. Si vous le souhaitez, vous pouvez les apporter en mairie afin qu'ils soient présentés au public (original ou copie) lors de cette journée commémorative.

Pierre Louis Nicolas, jeune peumeritois mort en Belgique en 1914

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **NICOLAS**
Prénoms *Pierre Louis*
Grade *2^e classe*
Corps *49^e d'Infanterie*
N° *2426* au Corps. — Cl. *1913*
Matricule. { *1951* au Recrutement *Quimper*
Mort pour la France le *9 Septembre 1914*
à *L'Ambulance St-Hubert - Liege (Belgique)*
Genre de mort *Blessures de guerre*
Né le *23 Avril 1893*
à *Peumerit* Département *Finistère*
Arr^m municipal (p^r Paris et Lyon),
à défaut rue et N°.
Jugement rendu le *31 juillet 1919*
par le Tribunal de *Quimper*
acte ou jugement transcrit le *2 Sept 1919*
à *Peumerit (Finistère)*
N° du registre d'état civil *201 au 507*

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Une commémoration de la première guerre mondiale a eu lieu samedi 20 septembre à Saint-Hubert. Dans le carré français du cimetière de cette ville de Belgique repose un ressortissant peumeritois : Pierre Louis Nicolas y est décédé des suites de ses blessures en 1914.

A cette époque une équipe de personnes dévouées a recueilli et soigné les nombreux blessés évacués des champs de batailles d'Anloy et de Maissin. Cette escouade de médecins, infirmières mais aussi de simples gens de bonne volonté ont créé "**l'ambulance 1034**".

Cet hôpital de campagne, situé dans une abbaye, devait, entre septembre 1914 et avril 1915 soigner une centaine de soldats français. Ceux qui n'ont pu être sauvés reposent depuis en terre hubertine.

Les tombes, récemment restaurées, ont été parrainées par les élèves de l'école communale qui y ont chacun déposé une rose.

Pour cette occasion, la municipalité de Peumerit a souhaité envoyer une corbeille de fleurs à déposer sur la tombe de Pierre Nicolas (voir photo de droite).



Pour un résumé et aperçu de cette journée commémorative :

http://www.tvlux.be/video/saint-hubert-commemorations-14-18_17319.html

Galoche : bilan de la saison 2014 : une année pleine

Débuté en mars 2014, le championnat des clubs s'est achevé le 21 juin après 14 journées de matchs pour les trois équipes engagées. A l'issue de la dernière rencontre le goal-average particulier départageait (par un avantage de 3 parties supplémentaires gagnées sur 350 jouées !) l'équipes A de Plonéour-Lanvern et celle de Peumerit, plaçant celle-ci au second rang. L'équipe B s'est stabilisée à la 3ème place pour la troisième année consécutive ; l'équipe C accède également au podium. Une satisfaction globale a donc été partagée par tous les acteurs.

Après le championnat, ont eu lieu cinq manches du challenge Jean Le Borgne et les peumeritois étaient engagés selon leur niveau dans le groupe 1 (treize Peumeritois sur 80 joueurs) ou le groupe 2 (sept locaux sur 120). Les concours ou jubilés (une quarantaine) qui s'enchaînent jusqu'au mois d'octobre sont ouverts à tous les amateurs. L'affluence atteint parfois des records, menant à dépasser exceptionnellement le cadre du galochodrome*.

Cette année, une douzaine de bénévoles du club a encadré les séances d'initiation auprès des élèves des écoles primaires de Peumerit, Tréogat et Tréguennec. Ils se félicitent des retours positifs. Plus tard, ne voit-on pas quelques jeunes prendre part aux animations locales (14 juillet, Téléthon) ou aborder le challenge Jeunes Pierre Le Pape ?

Après avoir fêté honorablement Marcel et Paul, une journée appréciée de tous et toutes fut réservée pour une sortie en groupe vers Crozon (voir photo).



La saison officielle 2014 s'achève mais l'intermède hivernal sera bien rempli par les entraînements, le challenge interne Germain L'Helgoul'ch, les matchs amicaux et un anniversaire de taille : **le club de la Galoche Peumeritoise marquera ses 20 ans en 2015.** *galochodrome : terme usuel, utilisé par convenance en pays bigouden, pour désigner une surface plane, généralement recouverte d'un revêtement bitumeux, propice à organiser et pratiquer les compétitions de galoche bigoudène.

Nouvelle activité sur la commune

Fabrice Biger, habitant à Kéringuy propose ses services de plombier et chauffagiste.

Titulaire d'un CAP-BEP installations sanitaires et thermiques, il a travaillé pendant plus de sept ans comme salarié pour un artisan de Loctudy.

Son secteur d'activité s'étend à tout le Pays bigouden. Il est aussi à l'aise sur les chantiers neufs que sur ceux de rénovation et peut, par exemple, procéder à certains aménagements chez les personnes à mobilité réduite. Contact : 06.50.84.29.93.



La salle jeunesse cofinancée par le Centre Communal d'Actions Sociales - Cérémonie sympathique le 17 mai où la mairie honorait, par la pose d'une plaque commémorative, la participation du CCAS de Peumerit dans la réalisation de la salle "Jeunesse".

En effet, la vente du terrain du futur lotissement de "Parc Geot" à la commune a généré un produit de 59 900€ au CCAS, qui l'a réaffecté au programme de construction de la salle jeunesse.

La décision ayant été prise lors du précédent mandat, les anciens et les nouveaux membres du CCAS ont pu se retrouver autour du verre de l'amitié afin de célébrer ce leg.



Marie-Ange Burel, Jean-Louis Caradec et Isabelle Tanguy devant la salle jeunesse

Feux de jardin

Une circulaire a été adressée aux préfets le 18 novembre 2011. Elle rappelle les bases juridiques relatives à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts : "Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie", rappelle préalablement le texte.

Le brûlage des déchets verts est une combustion peu performante qui émet des imbrûlés, en particulier si les végétaux sont humides. Les particules véhiculent des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), dioxines et furanes. "En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme par exemple des plastiques ou des bois traités", ajoute la circulaire.

Les feux allumés à toute occasion et à toute période de l'année sont donc à proscrire.

Merci de votre compréhension.

Directeur de publication : Jean-Louis Caradec
Mairie de Peumerit
1, Hent Jean Cariou 29710 Peumerit
Téléphone : 02 98 82 91 51
Télécopie : 02 98 82 91 11
Messagerie :
mairie.peumerit@wanadoo.fr
Site internet : <http://www.peumerit.fr>
Numéro de publication : 377CG01



Sites internet utiles
<http://www.service-public.fr>
<http://www.finistere.pref.gouv.fr>
<http://www.acte-naissance.fr>
<http://www.quimper.caf.fr/>
<http://www.impots.gouv.fr>
<http://www.viaoo29.fr> : transports collectifs en Finistère
Communauté de communes
www.cchpb.fr
www.ccpbs.fr



Sites des communes de la communauté du haut pays bigouden
www.peumerit.fr
www.treogat.fr
www.plogastel.fr
www.ploneour-lanvern.fr
www.pouldreuzic.fr
www.plozevet.fr
www.plovan.fr
www.gourlizon.fr
landudec.pagesperso-orange.fr

Etat civil - juin - septembre 2014

Naissances

10/7 : **Anaëlle NÉDÉLEC-FINET**
Derlès
12/7 : **Enora QUINQUIS**
Lot. Parc Kervein
12/9 : **Siloé ILPIDE**
Saint-Joseph

Mariages

2/8 : **Sophie ANDRO** et **François DABI**
Kerjean
9/8 : **Nathalie VIE** et **Guy TOSETTI**
Hent Ar Roz

Décès

26/6 : **Marie VIGOUROUX**, épouse GOURRET
Kérétoal
11/8 : **Monique AUTRET**, épouse PRINCE
Ménez Lavarec
24/8 : **Antoinette LE MERDY**, épouse LE BORGNE
Moulin de Trevan

Message du Groupement de Défense Sanitaire Apicole - Ma ruche : je la déclare !



La localisation des ruches est indispensable pour un **suivi sanitaire** efficace en apiculture. La déclaration annuelle des ruches permet cette localisation. Le législateur ne s'y trompe pas en la rendant obligatoire depuis 2010. Les apiculteurs, amateurs comme professionnels, doivent donc **obligatoirement faire la déclaration de leurs ruchers chaque année**, et ce, dès la

1ère ruche. Faire cette déclaration en automne, après la mise en hivernage, permet de connaître le nombre de colonies qui passeront l'hiver.

Comment déclarer ses ruches ?

Cette déclaration est faite en une seule fois à partir du 1er novembre.

⇒ de préférence par Internet sur le site <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers-teleprocedure> (cela dès la deuxième déclaration....)

⇒ ou auprès du GDS par une déclaration "papier". Il suffit de remplir un formulaire **CERFA n° 13995*02**, disponible sur le site internet https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13995.do ou sur demande à votre GDS départemental.

Pour les primo-déclarants, la déclaration peut se faire toute l'année mais exclusivement "sur papier".

La déclaration annuelle des ruchers : un geste citoyen et responsable

De ce geste simple s'en suit des faits sanitaires essentiels. Vous participez concrètement à la lutte contre les maladies (Plan de Maîtrise contre le varroa, lutte contre loque américaine....) et à l'optimisation du réseau d'épidémiosurveillance du trouble des abeilles.

Pour nous apiculteurs bretons la déclaration de novembre doit devenir une habitude. Bien réussie en 2013, elle devra encore progresser en 2014.

Contact : **GDSA29** - chez Yves Layec - Koad Laeron 29290 Milizac - Site internet : <http://gdsa29.apibreizh.fr/>



Pour cette 7^{ème} saison sur le Haut Pays Bigouden, Dihun en partenariat avec la CCHPB garde les mêmes objectifs que les saisons précédentes avec le souci de :

- * proposer une programmation familiale en lien avec le projet associatif de Dihun et donc d'avoir une politique tarifaire adaptée (moins de 9€ le billet en moyenne) ;
- * maintenir l'effort important en direction du jeune public et des scolaires ;
- * renforcer le travail en réseau notamment au niveau de la Fadoc ;
- * créer du lien avec l'école de musique de Dihun par des rencontres et master class régulières mais aussi avec les autres partenaires culturels du territoire.

Le programme culturel complet sur <http://www.dihun.fr/>